



### **Politique de remboursement saisons : Automne/Hiver/Printemps**

Les frais d'inscription d'un joueur seront remboursés selon les balises suivantes :

- Dans les 10 premiers jours après le début de la saison, l'ASMV remboursera 100% des frais d'inscription moins 25.00\$ en frais d'administration.
- Entre 10 et 15 jours après le début de la saison, l'ASMV remboursera 50% des frais d'inscription.
- Entre 15 et 30 jours du début de la saison, l'ASMV remboursera 25% des frais d'inscription.
- Après 30 jours du début de la saison, l'ASMV ne fera aucun remboursement.

Pour toute demande de remboursement, vous devez envoyer un courriel à [administration@socerverdun.com](mailto:administration@socerverdun.com) avec les coordonnées de l'enfant (nom, prénom, date de naissance et adresse), et cela, dans les délais prévus.